* 1. **Notice sur le traitement des déchets**

Aunis Sud est passée à la collecte incitative depuis septembre 2016 afin de poursuivre et d’intensifier l’effort de réduction des déchets ménagers.

 Comment cela fonctionne ?

* un passage en porte à porte pour **collecter les emballages** chaque semaine
* un passage en porte à porte pour **collecter les déchets ménagers** toutes les 2 semaines

Les déchets ménagers collectés en régie depuis Surgères sont regroupés sur place (centre de transfert) puis acheminés vers Paillé ou un autre centre de traitement.
Les emballages collectés depuis Surgères sont directement acheminés vers le centre de tri Altriane de la Communauté d’Agglomération de La Rochelle, situé à Salles-sur-Mer.

**Les déchetteries**

Aunis Sud dispose de 6 déchetteries : La Devise, Aigrefeuille d’Aunis, Le Thou, Saint Saturnin du Bois, Vouhé et Surgères.

**Les biodéchets**

Épluchures de légumes, restes de fruits, coquilles d’œufs, découpes de viandes ou de poissons représentent près d’un tiers des poubelles résiduelles des Français. Une ressource non négligeable à valoriser, dont la loi de transition énergétique a fait une priorité : la collecte en porte à porte des biodéchets sera obligatoire d’ici 2025.

Cyclad a décidé d’anticiper en expérimentant une collecte de compost dès l’été 2018. À cet usage, 17 “points compost” ont été installés en juin sur les communes de Surgères et d’Aigrefeuille d’Aunis. Vous pourrez désormais déposer à tout moment vos biodéchets dans ces bornes d’apport volontaire ouvertes 24h/24.

### ****Contact****

**CYCLAD**
1, rue Julia et Maurice Marcou
17 700 Surgères
05 46 07 16 66 – 05 46 07 11 13 (fax)
[www.vals-aunis.com](http://www.vals-aunis.com/)